



Monsieur le directeur général,

Nous nous étions quitté lors du dernier CTR avec une pluie d'informations venant de votre part. Vous aviez bien pris la peine de nous indiquer que rien n'était tranché mais que tout était en débat dans CAP 22 et que c'était bien ce comité et non la DGFIP qui aurait la main sur les décisions. Nous nous étonnons dès lors aujourd'hui que nous ne puissions avoir la discussion sur CAP 22 dans un Gt ce vendredi et que rien ne soit prévu dans ce CTR, qui doit être pour nous l'instance essentielle du dialogue social.

A l'issue du CTR de janvier, en travaillant sur le compte rendu, nous avons bien conscience de l'importance des pistes tracées, qui si elles étaient mises en oeuvre aboutiraient à une *transformation radicale* de la DGFIP pour vous, à la mort de la DGFIP selon les mots que nous employons et assumons.

**C'est donc peu dire que nous étions parti peu rassurés de ce CTR... et nous avons sans aucun doute raison car depuis toutes les informations que nous pouvons lire, comprendre ou entendre dans la presse ne fait que confirmer que la DGFIP est sur la sellette.**

C'est d'abord notre ministre qui ne cesse de rappeler que la séparation ordonnateur comptable n'a finalement aucun intérêt pour les plus grandes collectivités... autant dire que le réseau de notre administration a peu de chance d'assurer son avenir dans de telles conditions. Car on ne comprendrait pas que le dispositif ne perdure que pour les petites collectivités.

**De plus il y a en ce moment une campagne de presse savamment orchestré et sans démenti de la direction générale pour annoncer que les facteurs pourraient assurer une aide à la déclaration sur le revenu moyennant 50 euros.**

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel \*

Après avoir éloigné le contribuable du guichet, l'avoir désintoxiqué pour utiliser les gros mots, on essaie même plus au sein de la DGFIP de trouver un dispositif pour aider ceux qui ont le plus de difficultés. On est loin du partenariat que vous nous vantiez lors du dernier CTR : cela ressemble bien plus à l'abandon d'une mission et à la remise en oeuvre de la patente. **« Magnifique » progrès social que ces propositions.. et encore on a pas tout vu et tout entendu de CAP22.**

Car avec l'abandon du recouvrement de la taxe d'apprentissage de la DGFIP pour le transférer à l'URSAFF. On s'interroge sur une réforme plus large des réseaux de recouvrement comme vous le sous entendiez lors du CTR précédent.

Enfin, il suffit pour les agents de la DGFIP d'ouvrir les journaux pour comprendre à quelle sauce ils seront mangés. Quand on entend le gouvernement parler de plan de départ volontaire, de suppression du statut de cheminot, on ne peut que faire le lien avec ce qui se passe dans la fonction publique et constater que les logiques sont les mêmes : **c'est la conception d'un service public de proximité, universel qui est remise en cause.** C'est bien cela dont le gouvernement ne veut plus.

**Et cela pour une raison assez simple, une volonté politique de ne pas rechercher les ressources, le financement là où ils se trouvent : chez les plus riches! Ce choix fait il ne reste donc plus qu'à diminuer l'offre de service public pour ceux qui en ont le plus besoin.**

CICE, CIR. fin de l'ISF sur les valeurs mobilières sont autant d'instruments de destructions de notre service public puisqu'ils font le choix de diminuer les ressources de l'état.

Et puis, **s'il s'agit de trouver des ressources nouvelles, pour la CGT, il nous semble qu'il y a un chantier fort simple : l'égalité professionnelle femmes/hommes.** 2 jours avant la journée de lutte pour les droits des femmes, on ne saurait trop conseiller à ce gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour aboutir sur ce sujet qui permettraient d'assurer une réelle égalité professionnelle, et non se contenter de belles annonces sans effet sur la vie réelle. (Mesure qui rapporterait 34 milliards rien que dans les casses de l'Etat)

**A la DGFIP, un cycle de discussion devait être lancé sur l'égalité professionnelle. Un premier GT s'est tenu... sans suite! Nous vous demandons donc de le relancer ce cycle de discussion.**

Absence de moyens pour le service public, CAP 2022 avec ses premières annonces: a ce rythme là, notre vision de 20 000 suppressions d'emplois à la DGFIP sur le quinquennat paraîtrait presque optimiste. Et on se demande presque si ce n'est pas les 50 000 suppressions d'emplois voulues dans la fonction publique d'état qui seront notre avenir. Et aujourd'hui, nous ne pouvons nous contenter des habituels discours lénifiants sur notre avenir *«Tout va bien à la DGFIP, oui nous avons une réduction de nos moyens mais nous faisons tout pour accompagner les collègues, blah blah... »*

**Car... la réalité du terrain est bien différente : nous vous avons transmis un document de la DRFIP des Bouches du Rhône sur les agents difficiles, On y trouve une conception à charge contre les agents et du management et de l'accompagnement de nos collègues en difficultés.**

C'est bien cela la réalité de notre administration!

LA CGT Finances Publiques ne s'y résout pas, nous avons bien plus d'ambition pour notre administration qui est au coeur du fonctionnement de l'état, dont les missions sont bien régaliennes.. C'est pour cela que nous appelons dans la plus large unité nos collègues à être dans l'action et la grève le 22 mars pour imposer leur revendication sur les moyens, l'avenir du réseau, les conditions de vie au travail, le statut et leur rémunération.

**Tous ensemble en grève le 22 mars.**

**Public:** [CTR](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---